

# Un grand projet politique pour la famille ?

Un grand projet politique  
pour la famille?

Projet politique familiale?

## 1. POURQUOI FAIRE DE LA FAMILLE UN AXE POLITIQUE FORT ?

- La famille une valeur qui peut fédérer tous les français

Selon un sondage réalisé par l'Institut français d'opinion publique (IFOP) en 2000, et malgré les pratiques constatées, 66 % des Français disent préférer le mariage à l'union libre, et 98 % trouvent que la famille est un modèle positif. » Rapport n°2832 Assemblée nationale du 25 janvier 2006 Introduction

- La famille a un rôle éminent pour la stabilité sociale

« Chacun reconnaît le rôle de la famille. Elle reste un point de repère fondamental de la société, le lieu symbolique où se construisent les rapports entre les sexes, entre les générations et entre l'autorité et la liberté. C'est au sein de la cellule familiale que s'exprime en premier lieu la solidarité, que s'apprend le respect de l'autre, que se construisent les premières expériences et les apprentissages, que se transmettent les valeurs. C'est un maillon central de la cohésion sociale qui doit être conforté, comme le stipule *l'article 16 de la Déclaration universelle des droits de l'homme* : « *La famille est l'élément naturel et fondamental de la société et a droit à la protection de la société et de l'État* ».

- Les dégâts de la route familiale représentent des coûts très lourds qui vont en croissant

Le couple n'a jamais n'a jamais suscité autant d'attentes et en même temps les ruptures familiales sont de plus en plus nombreuses et l'individualisme va croissant. Les répercussions pour les adultes, les enfants et la société sont très importantes. Cf. les travaux du Haut Conseil pour la famille

[http://www.hcf-famille.fr/IMG/pdf/2014\\_04\\_LES\\_RUPTURES\\_FAMILIALES.pdf](http://www.hcf-famille.fr/IMG/pdf/2014_04_LES_RUPTURES_FAMILIALES.pdf)

Les désunions sont d'une grande violence pour les adultes ( précarité, climat de violences entretenu, conséquences financières, psychologiques, juridiques et patrimoniales...) et les enfants ( retards scolaires,

difficultés existentielles dans certaines familles recomposées ou familles dites « monoparentales », prédispositions accrues aux violences, rejets de l'autorité et augmentation des taux de délinquance, d'addictions et de suicide ..

Les ruptures de couples sont nuisibles au lien social et le coût supporté par la société pour y faire face est de plus en plus important et difficilement supportable (frais de justice, frais de santé, logements supplémentaires à trouver, aides sociales et financières pour accompagner les personnes seules avec ou sans enfants, ...) Le coût de la « non parenté » est estimé à 15000 € par an et par enfant en famille d'accueil et de 30000 € par an en foyer de placement..

La famille durable, basé sur l'épanouissement individuel, l'égalité des personnes et leur autonomie suscite des attentes fortes , elle permet de se construire dans le temps et de mieux se réaliser .

- La famille peut être source d'emplois à coûts quasi constants

Dans un contexte de sortie de crise financière et d'un taux de chômage important la famille est, sans nul doute, un axe fort pour un programme politique innovant sans coûts supplémentaires. Elle source de stabilité sociale et d'emplois actuels et potentiels ( le secteur services à la personne est florissant et représente 1,4 millions d'emploi et certains gisements sont encore à exploiter)

## 2. LES BESOINS DES FAMILLES

Les familles sont soucieuses de l'amélioration de leurs conditions de vie quotidienne et d'être accompagnées tout au long de leur vie et dans l'éducation des enfants. Leurs besoins s'expriment en terme de logement, de temps, d'argent, de solidarités publiques, de soutien et d'accompagnement éducatifs et de repères

- En terme d'espace

Le logement est un besoin fondamental de la famille pour se sentir en sécurité et avoir une intimité dans un lieu protégé et personnel. Sans perspective de logement durable, il est difficile de s'engager à long terme dans un projet de couple et de famille.

La dimension sociale et intergénérationnelle, source de solidarités et de services mutuels rendus est fréquemment oubliée. Le budget logement représente un poids très important du budget familial avec un risque de surendettement et de précarité. La stabilité des couples influe grandement sur la politique du logement (en cas de séparation, il faut trouver deux logements....

*Prendre en compte la dimension sociétale et familiale dans la politique du logement car elle ancre la famille dans la durée, une bonne dynamique de vie et une écologie humaine. Augmenter la production de logement à des coûts abordables pour les familles à revenus modestes*

#### Proposition 2

*Assure une meilleure mobilité dans le parc de logement social existant afin de permettre aux familles d'accéder à un logement adapté à leurs besoins et à leurs capacités financières.*

#### Proposition 3

Repenser à coûts constants les dispositifs actuels (allocations logement, aides à la pierre, DALO...) pour permettre d'aider les publics qui en ont le plus besoin.

- En terme de temps

L'équilibre vie familiale/vie professionnelle est souvent mis à mal en raison de l'évolution technologique et du monde du travail. Certaines mères d'enfants en bas âge souhaitent pouvoir faire librement le choix de s'arrêter ou de ralentir pour se consacrer plus à l'éducation du jeune enfant sans être trop pénalisées dans leur carrière. « Pour l'avenir et les finances globales de notre société, pour l'image et la construction des personnes, il vaut mieux qu'un parent prenne un CLCA plutôt qu'être au chômage ou au RSA ! »

#### Proposition 4

*Promouvoir une nouvelle éthique de vie professionnelle et favoriser des mesures innovantes de travail à temps partiel et de temps choisi*

#### Proposition 5

*Promouvoir le complément de libre choix d'activité ( pour les hommes ou femmes qui le souhaitent et revenir sur la disposition actuelle ( partage entre les deux conjoints)*

*Réfléchir à un système qui ne pénalise pas celui qui prend ce congé dans le calcul des points de retraite*

- En terme financiers

Les familles ont besoin d'argent pour vivre, s'engager à avoir des enfants et pour leur sécurité. Quand un parent ou les deux se trouve dans la précarité financière, la famille est déstabilisée. Les familles sont source de pouvoir d'achat, ce dernier a été mis à mal depuis un certain nombre d'années : les familles les plus touchées sont les familles monoparentales et les familles nombreuses. Le surendettement des familles est en augmentation constante depuis des années et il peut rendre la situation des débiteurs difficile à résoudre et provoquer un sentiment d'exclusion.

#### Proposition 6

*Prendre en compte les situations parentales au niveau de l'emploi et du code du travail « emploi instable, famille fragilisée ! »*

#### Proposition 7

*Mener des actions pour lutter contre l'augmentation des dépenses qui affectent fortement le pouvoir d'achat des familles en difficulté et l'équilibre des enfants.*

#### Proposition 8

*Fiscalité plus juste vis à vis des familles*

#### Proposition 9

*Prendre des mesures pour lutter contre l'érosion des prestations familiales*

#### Proposition 10

*Mener des actions pour lutter contre l'augmentation des dépenses qui affectent fortement le pouvoir d'achat des familles en difficulté et l'équilibre des enfants.*

#### Proposition 11

*Pour lutter contre le surendettement, mettre en place au moyen de la loi un registre national des crédits aux particuliers.*

- En terme de soutien des solidarités familiales

La France est confrontée au vieillissement de sa population, ce qui pose notamment la question de la perte d'autonomie des personnes âgées. De fait la familles est au centre du débat sur la dépendance.

De nombreuses personnes vivent en outre avec une situation de handicap. Dans ce cas, l'accompagnement des proches, en particulier des membres de la famille se révèle particulièrement important.

Dans ces contextes le travail des proches et, en particulier, celui des « aidants familiaux » doit être mieux reconnu.

#### Proposition 12

*Mesures concernant la prise en charge de la perte d'autonomie des personnes âgées ?*

#### Proposition 13

*Mesures concernant la prise en charge, tout au long de leur vie, des en situation de handicap ?*

## Proposition 14

*Actions à mener pour une reconnaissance des « aidants familiaux » ? Dispositifs de soutien à mettre en place ?*

## Proposition 15

*Financements de ces politiques ? création d'emplois sociaux ?*

- En terme de soutien de certains publics (grands jeunes, couples, parents) et d'accompagnement éducatif

Les ruptures familiales méritent d'être prévenues car leur traitement social est de plus en plus lourd pour les communes, les départements et l'état.

Les grands jeunes démarrent souvent leur vie dans un cadre précaire et le manque d'autonomie financière est déstabilisant. La possibilité de trouver pour ce public une activité professionnelle est un puissant facteur d'intégration sociale et d'autonomie affective.

La stabilité des couples peut être renforcée par des propositions éducatives simples à mettre en œuvre.

Les jeunes parents ont parfois besoin d'accompagnement

Les liens entre familles et écoles pourraient encore être renforcés.

## Proposition 16

*Accompagnement du mariage civil*

Proposition 17

*Réseau de conjugalité*

Proposition 18

## **Multiplier par 3 voire 10 les fonds des réseaux de parentalité**

Proposition 19

*Soutenir les parents lors de la grossesse et après la naissance, notamment durant les semaines qui suivent le retour à domicile*

Proposition 20

*Places d'accueil de l'enfant ?*

Proposition 21

## **Soutien financier des grands jeunes**

Proposition 22

*Critères d'attribution des bourses et montant ?*

Proposition 23

*Favoriser l'entrée des jeunes sur le marché du travail*

- En terme de maîtrise des charges énergétiques ?
- Du point de vue de l'amélioration de l'accès aux soins ?
- 
- En terme de repères et d'intérêt de l'enfant

Les familles et les enfants ont besoin de repères.

Chaque enfant à droit de connaître son père et sa mère biologique

Le taux d'avortement en France est bien supérieur à celui d'autres pays.

La violence et la pornographie sont destructrices et porteuses de problèmes sociétaux

L'équité homme/femme doit être poursuivie

Les familles ont parfois le sentiment d'injustice sociale et que leurs apports à la société (solidarité/éducation/ tâches ménagères...) ne sont pas ni pris en compte ni même valorisés (cf. rapport Stiglitz)

Proposition 24

*N'autoriser la PMA que pour le couple homme/femme marié*

Proposition 25

## **Interdire strictement la GPA et mener une action à l'échelle européenne**

Proposition 26

*Rétablir le mariage comme l'union d'un homme et d'une femme pour lui garder son rôle protecteur de la filiation et de l'adoption*

Proposition 27

*Créer une alliance civile pour les couples de même sexe*

Proposition 28

**Rétablir le délai de réflexion pour l'avortement et soutenir les femmes en détresse (associations ? accouchement sous X...)**

Proposition 29

*Éducation affective et sexuelle : applique le décret la concernant x heures durant la scolarité*

Proposition 30

*Prendre des mesures pour limiter l'accès à la violence et à la pornographie*

Proposition 31

*Équité homme/femme*

Proposition 32

**Se doter de bons indicateurs économiques pour la famille**

Proposition 33

*Accorder une meilleure place aux unions d'associations familiales dans les instances de décision*

Proposition 34

Favoriser les associations familiales de tous types porteuses de lien social, d'entraide et de solidarité et, à terme d'emplois

3. UN GRAND MINISTÈRE POUR LA FAMILLE

Pour remettre la famille au cœur de la vision politique et relever les trois enjeux majeurs suivants pour 2017

- Concilier le maintien de nos solidarités publiques avec le redressement des comptes publics
- Donner confiance aux familles dans leur désir d'avoir des enfants ( les retraites de demain !) et garantir leur pouvoir d'achat
- Renforcer le rôle des parents et préserver la stabilité des familles

Il importe de s'appuyer sur une vision à long terme de la politique familiale. La politique familiale forte et pérenne pour la France constitue un atout majeur comparé à ses voisins européens. Cette réussite doit être poursuivie et amplifiée, c'est pourquoi nous proposons :

**Proposition 35**

**Créer un grand ministère régalien de la famille, de la santé et des solidarités**